

C'est gratuit !



EDITION 2024

DEMANDE DE BIO-SEAU

Dossier de demande de bio-seau

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles met gratuitement des bio-seaux à disposition pour le tri des Biodéchets.

Des « bio-seaux » sont disponibles gratuitement au siège de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Ils sont toutefois réservés aux habitants des logements collectifs des secteurs concernés des communes d'Allonzier la Caille et de Cruseilles jusqu'en octobre 2024.

Il n'y a pas de distribution pour les autres communes ni pour les professionnels.

Pour recevoir un bio-seau, merci de remplir le **formulaire ci-dessous**.

Vos coordonnées

Nom : Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Pièce justificative obligatoire à joindre Joindre un justificatif de domicile